

1. Noms des membres du gouvernement qui ont été en Europe, depuis le commencement de la guerre jusqu'au 1er septembre 1919, aux dépens du Canada.
2. Combien de voyages chacun de ces membres du gouvernement a faits.
3. Combien au total ont coûté ces différents voyages.
4. Combien chacun de ces voyages a coûté.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 18 septembre 1919,—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement du Dominion et les divers cabinets provinciaux relativement à l'avancement de l'enseignement technique.

M. Rowell, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 29 septembre 1919:—Copie de tous télégrammes, lettres et autres correspondances et documents échangés entre M. Boulay, ex-député aux Communes, et le ministère des Postes, touchant les bureaux de poste de Sayabec et de Sayabec Station.

M. Meighen, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 18 septembre 1919:—Rapport indiquant le nombre de patentes de bois et de mines, dans les provinces de la Colombie-Britannique et de l'Alberta, sur lesquelles on a permis que les arrérages d loyer annuel demeurent impayés sans être contremandés, pendant les années 1915, 1916, 1917, 1918 et 1919; indiquant aussi les sommes des différents loyers annuels.

Du consentement de la Chambre;

Sur motion de M. Rowell,—Ordonné que deux mille copies de la correspondance et de documents relatifs à la représentation du Canada à la Conférence de la paix et à la ratification du Traité de paix avec l'Allemagne, déposé sur la Table de la Chambre ce jour, soient imprimées sans délai, et que la règle 74 soit suspendue à cet effet.

Du consentement de la Chambre;

Sir George Foster propose que la Chambre procède maintenant aux Questions; agréé.

L'ordre de la Chambre qui suit est voté en vertu de la règle 37:—

Par M. Duff,—Ordre de la Chambre,—Etat indiquant:—Combien d'argent le colonel Deacon ou sa raison sociale a retiré du gouvernement depuis que le président du Conseil privé est entré en fonction.

Sir George Foster propose alors, que la Chambre retourne à la Présentation des Bills; agréé.

L'ordre du jour étant appelé;

La Chambre se forme en comité général pour prendre en considération une certaine résolution concernant les appointements qui seront payés aux commissaires du Service civil.

(*En comité.*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il est expédient de décréter que, dans le Bill modifiant la Loi du Service civil, 1918 (Bill No 18), actuellement devant la Chambre, le président de la commission recevra des appointements de sept mille dollars et chacun des autres commissaires six mille dollars; ces appointements seront payés à même le Fonds consolidé du revenu du Canada.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue la seconde fois et agréée.